



FICHE DE POSTE PSYCHOLOGUE H/F

- **Type de poste :** Remplacement du 1^{er} janvier au 31 juillet 2026.
- **Temps de travail :** Temps plein sur une base de 39h00 par semaine, avec travail ponctuel le samedi matin.
- **Temps de repos :** repos hebdomadaires (samedi, dimanche et jours fériés).
- **Lieu d'affectation :** MDA site de Fontenay-le-Comte avec déplacements possibles sur l'ensemble du département.

Fiche de poste évolutive en fonction des besoins

CONTEXTE

La Maison Départementale des Adolescents de la Vendée a été créée en 2007 et était initialement rattachée au Centre Hospitalier Georges Mazurelle. Depuis 2017, elle prend la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) et est présidée par le Président de la Commission Enfance et Famille du Conseil Départemental de la Vendée.

La Maison Départementale des Adolescents est un lieu de prévention, d'information et d'éducation à la santé. Elle s'adresse à des adolescents et jeunes de 11 à 21 ans.

Elle offre un lieu d'expression et d'évaluation des troubles des adolescents en difficultés, un soutien à la parentalité et une aide aux professionnels de l'adolescence.

VOS MISSIONS

Accueil et suivi des adolescents et de leur entourage

- Assurer des accueils de premières intentions auprès des adolescents, de leurs parents et des professionnels confrontés à des difficultés avec des adolescents.
- Réaliser l'évaluation des situations et présenter les observations lors des réunions cliniques.
- Conduire des entretiens de suivi de courte durée, centrés sur l'aide et le soutien en période de crise.

Participation à la vie clinique et institutionnelle de la structure

- Participer aux réunions cliniques et contribuer à l'analyse des situations par son regard de clinicien.
- Contribuer aux réunions fonctionnelles de la MDA et aux réunions inter-partenariales, selon nécessité.
- Assurer des accueils délocalisés sur les communautés de communes partenaires, selon les besoins du territoire.

Animation de groupes et actions collectives

- Animer des groupes de paroles pour adolescents au sein de la MDA.
- Conduire des ateliers de prévention et d'éducation à la santé à la MDA et dans les établissements scolaires.
- Participer au soutien à la parentalité via :
 - Des entretiens parentaux et familiaux,
 - Des ateliers d'échanges parentaux.

Travail en réseau

- Intervenir dans et à la demande des établissements scolaires pour des actions de soutien aux enseignants, lors de situations de crise ou pour des actions de formation/prévention.
- Effectuer un travail de liaison avec l'ensemble des professionnels de l'adolescence.
- Accompagner les étudiants en psychologie, en stage dans la structure.

Formation et développement professionnel

- Intervenir dans le cadre des formations et analyses de pratiques proposées par la MDA à des partenaires extérieurs.
- Apporter son expertise pour le développement des compétences et connaissances des professionnels intervenant auprès des adolescents.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

✚ Connaissances et expériences requises

- Bonne connaissance de la clinique de l'adolescent et une pratique auprès des adolescents en difficulté.

✚ Savoir-faire requis

- Identification des informations communicables à autrui, en respectant le secret professionnel,
- Identification, analyse et priorisation des informations relevant de son domaine d'activité,
- Expression professionnelle auprès d'une ou plusieurs personnes, en face à face ou par téléphone,
- Capacité à agir en cas de situation agressive et conflictuelle,
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau.

✚ Savoir-être requis

- Ponctualité et organisation,
- Sens des responsabilités et du travail en équipe,
- Capacité d'initiative, d'adaptation et d'anticipation dans le cadre de sa fonction,
- Conscience professionnelle, valeurs du service public, et sens du travail en équipe,

- Rigueur, autonomie et discréetion professionnelle,
- Qualité relationnelle, savoir s'adapter aux différents types d'interlocuteur,

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Le régime de temps de travail appliqué aux fonctions de l'intéressé est basé sur le forfait jour de 208 jours annuels (39h00).

ENCADREMENT DIRECT

Le psychologue est placé sous la responsabilité de la directrice de la MDA et du médecin coordonnateur, et travaille en lien avec chacun des professionnels.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- ✓ Mme Peggy GUILMINEAU, Directrice de la MDA : 02 51 62 43 33.
- ✓ Mme Océane MERRIEN, Adjointe de Direction de la MDA : 02 51 62 43 33.

La MDA s'investit dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, et tous nos métiers peuvent être exercés aussi bien par des femmes que par des hommes.